

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1204 Démarches disciplinaires appliquées au traitement de l'actualité en sciences humaines			
Code	PERH1B24ACTU	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Sophie KILE SSE (sophie.killesse@helha.be) Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be) Marc DEP REZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1	20
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1	20
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

L'unité d'enseignement suit la logique du Référentiel du Tronc Commun en FHGES au sein duquel les cours d'histoire, de géographie et de sciences économiques et sociales sont associés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1			
Code	6_PERH1B24ACTUA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun.

L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.
- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner).

Pour le volet historique : focus sur les liens passé/présent et la problématisation

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux - approche interactive - travaux de groupe - Travail en autonomie - intervention possible de personnes ressources - selon les opportunités, visites culturelles et/ou de terrain (exposition, musée,...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

Sources et références

Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire.

Les supports de cours mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque.
La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont à la dispositions des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1			
Code	6_PERH1B24ACTUB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire propre à la géographie et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective géographique afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner).
Pour le volet géographique : focus sur les questions spatiales en lien avec les risques naturels.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : mise en oeuvre de la démarche géographique indiquée dans le Tronc commun sur des questions relatives aux risques naturels.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le développement des compétences pour réaliser des analyses disciplinaires de l'actualité est organisé sur la base de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Le référentiel du Pacte d'excellence (FWB 2022)

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ressources postées sur Conneted

Ressources postées sur prof.scienceshumaines.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1			
Code	6_PERH1B24ACTUC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun.

L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.
- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner).

Pour le volet sciences économiques et sociales : focus sur les questions économiques, politiques et sociales.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux – approche interactive – travaux de groupe – Travail en autonomie – etc

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

Sources et références

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque. Les sources seront diversifiées le plus possible.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Les supports de cours sont à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).